

Soutien et accompagnement des producteurs pour le développement des circuits-courts alimentaires (a) Commune : AUBANGE (b) Nom du village ou de l'entité : AUBANGE (c) Descriptif : Soutien et accompagnement des producteurs pour le développement des circuits-courts alimentaires	Fiche n° IM-P4
	Priorité : Lot 2
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/>

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTEURS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CIRCUITS-COURTS ALIMENTAIRES

1. Description du projet

Le projet vise à sensibiliser les producteurs de la commune d'Aubange aux circuits-courts alimentaires via l'organisation de rencontres et de conférences sur plusieurs thématiques :

- **Vente en ligne** : Accompagner les producteurs locaux à investir des plateformes déjà existantes afin que les consommateurs puissent acheter en ligne des produits locaux et de saison.
- **Distribution via des automates digitaux** : Sensibiliser les producteurs à vendre leurs productions locales dans des casiers réfrigérés, permettant aux consommateurs de récupérer leur commande à toute heure de la journée. L'objectif est de placer ces automates dans des lieux de passage (gare d'Athus, axes routiers, chez les producteurs) du territoire communal.
- **Adhésion à la monnaie locale « l'Épi Lorrain »** : Aider et soutenir les commerçants et producteurs qui souhaitent adhérer à la monnaie locale, en veillant à la promotion de cet outil auprès d'un plus grand nombre d'habitants. L'ADL peut inviter les commerçants aux conférences afin de sensibiliser un plus grand nombre d'acteurs.
- **Commerces ambulants** : Sensibiliser les commerçants qui pourraient organiser des tournées dans les villages. Des incitants pourraient être proposés pour faciliter leur passage (véhicule, etc.).

Des initiatives communales telle que la journée « Consom'acteur » et Cantine Durable sont mises en place. Le projet vise à renforcer la sensibilisation des producteurs via de l'accompagnement, du soutien et de la promotion.

Afin de soutenir les producteurs dans la distribution en circuits-courts, il a été proposé d'installer un distributeur permettant d'écoulement des produits locaux sans infrastructures lourdes, à toute heure de la journée et pour tous les publics.

2. Justification du projet

Le développement des circuits-courts consiste à favoriser la consommation de produits locaux et à rapprocher les producteurs des consommateurs. En visant à valoriser davantage ses nombreuses ressources territoriales, la commune souhaite renforcer son économie locale et son attractivité.

En effet, malgré une diminution de son nombre d'exploitations agricoles depuis une vingtaine d'années, l'agriculture est encore bien présente sur le territoire d'Aubange, notamment à Rachecourt et à Aix-sur-Cloie qui comptent plusieurs fermes en activité.

L'objectif consiste tout d'abord à sensibiliser les producteurs aux plus-values des circuits-courts (économique, sociale) afin de favoriser la distribution et la commercialisation de ces produits locaux.

Pour les producteurs ils apparaissent comme une réelle opportunité : ils permettent de mieux maîtriser la commercialisation de leurs produits et d'en conserver la valeur ajoutée, tout en entretenant une relation directe avec les consommateurs.

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs stratégiques suivants :

Objectif	1. Renforcer l'économie locale par la mise en valeur des ressources du territoire
Objectif opérationnel	1.1 Aider au développement des circuits-courts alimentaires et promouvoir une alimentation plus locale

Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

- **Programme Stratégique Transversal (PST) 2019-2024** : Lutter pour la préservation de notre planète ; Développer et soutenir un environnement propice à un emploi de qualité sur le territoire ;
- **Plan de Cohésion Sociale (PCS) 2020-2025** : Contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous ;
- **Parc Naturel de Gaume (PNDG)** : Valoriser l'identité territoriale et ses ressources naturelles et humaines ; Faire circuler l'information, coordonner les initiatives et fédérer certaines actions ; Transmettre aux jeunes la possibilité de vivre et de travailler en Gaume, par le biais d'outils de production et de la transmission des savoir-faire de notre région ; Éduquer les citoyens au monde agricole gaumais, améliorer les liens entre les agriculteurs et avec les citoyens ;
- **Agence de Développement Local (ADL)** : Soutenir, créer et développer des activités économiques.

4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

SOCIAL	★ Découverte et mise en relation des acteurs locaux et des consommateurs
ENVIRONNEMENT	★★ Réduction des transports
ÉCONOMIE	★★★ Soutien et développement des productions locales alimentaires

Légende : ★★★ Impact élevé ; ★★ Impact moyen ; ★ Impact faible ; ☹ Pas d'impact

Ce projet correspond à la **stratégie wallonne de développement durable** :



Objectif 11 – Villes et communautés durables :

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables – Assurer l'accès à un logement, à des services de base et à des systèmes de transport sûrs ; Renforcer l'urbanisme durable et les efforts de préservation du patrimoine culturel et nature ; Réduire l'impact environnemental négatif des villes (notamment, la qualité de l'air et la gestion des déchets) et favoriser l'établissement des liens économiques, sociaux et environnementaux.

5. Localisation et statut

Territoire communal

6. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet :** Commune d'Aubange
- **Partenaires :** Maison du Tourisme, ADL

7. Programme de réalisation

Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

Lors de la priorisation des projets, la CLDR a jugé le projet intéressant mais moins prioritaire, le plaçant en lot 2.

État du dossier

Organisation de la journée « Consom'acteurs » et action Cantines Durables

Programme des travaux et/ou aménagements

Sans objet.

Planification

Sans objet.

Démarches administratives à réaliser

Sans objet.

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé

Réassortiment en continu des distributeurs.

8. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateurs de réalisation :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Distributeurs installés	3	Commune d'Aubange
Actions de sensibilisation	2/an	Commune d'Aubange

Indicateurs de résultat :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Adhésions à l'Épi lorrain	10 producteurs	ADL

9. Annexes

Sans objet.